DEPARTEMENT DE L'EURE

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DU VAUVRAY

Rue du Chêne - Rue de la Bergerie - Rue des Pommiers

Parcelle cadastrée B n°1431

PLAN DE VENTE

Lot n° 1

Permis d'aménager
Réf. : PA 27537 20 A0001
Surface plancher: 260 m²

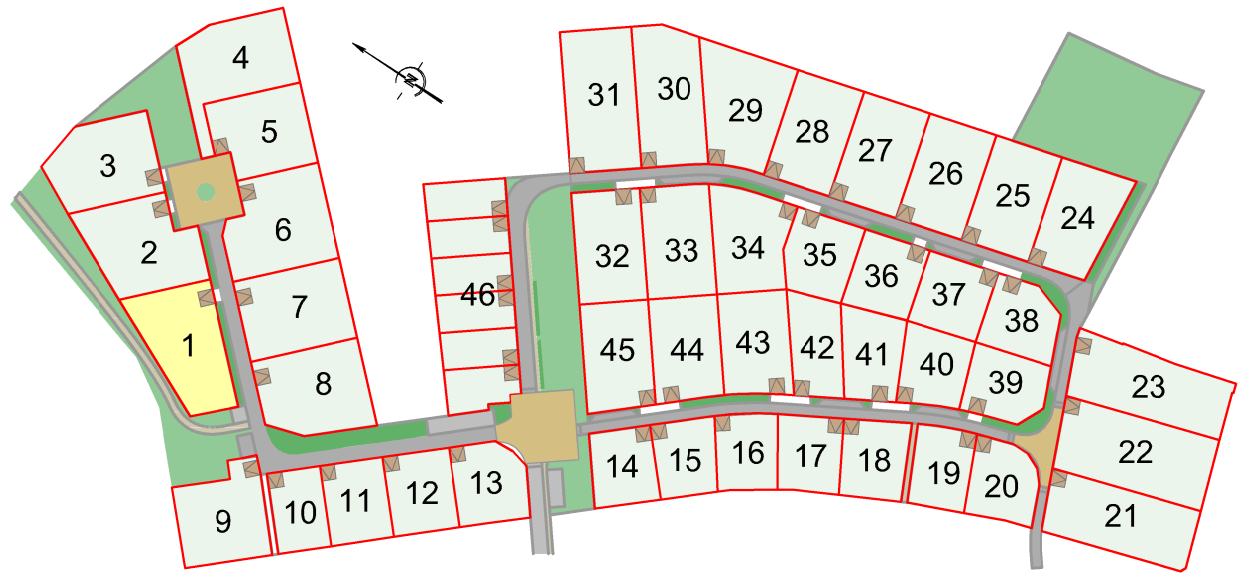

Echelle : 1/250 ème

Maître d'ouvrage
AMEX AMÉNAGEUR-PROMOTEUR GROUPE HEXAOM
Société AMEX
3 Rue de la Scierie - Les Essarts
76530 GRAND-COURONNE
02.35.18.00.21

Géomètre Expert
AGEOSE Géomètres-experts
Géomètre-expert
Voie du Futur
BP322
27103 VAL DE REUIL CEDEX
02.32.40.05.13

Bureau d'études VRD
SODEREF
Agence Normandie
Rue Karl Heinz Bringer
27950 SAINT MARCEL
02.32.71.01.09
02.32.51.18.32

Bureau d'études HYDRO
&COTONE ING&NIERIE
8 Rue du Docteur Sériray
76 600 - LE HAVRE
02.76.32.85.21
08.11.38.29.63

Architecte
ARC-EN-TERRE
Architecte de Paysage
9 Rue de Seine
76113 SAHURS
02.35.32.82.27

Plan de référence	INDICE	MODIFICATIONS	Date
ESQ	A	Edition initiale	18/09/19
AVP	B	Modification	01/02/22
	C	nouvelle numérotation parcellaire	12/07/22
PRO	D	Modification	18/09/23
DCE	E		
EXE	F		
...	G		

Dossier n° 190716

NOTA : Système des coordonnées planimétriques rattachées au RGF 93 (CC49)
Les altitudes sont rattachées au NGF système IGN 1969

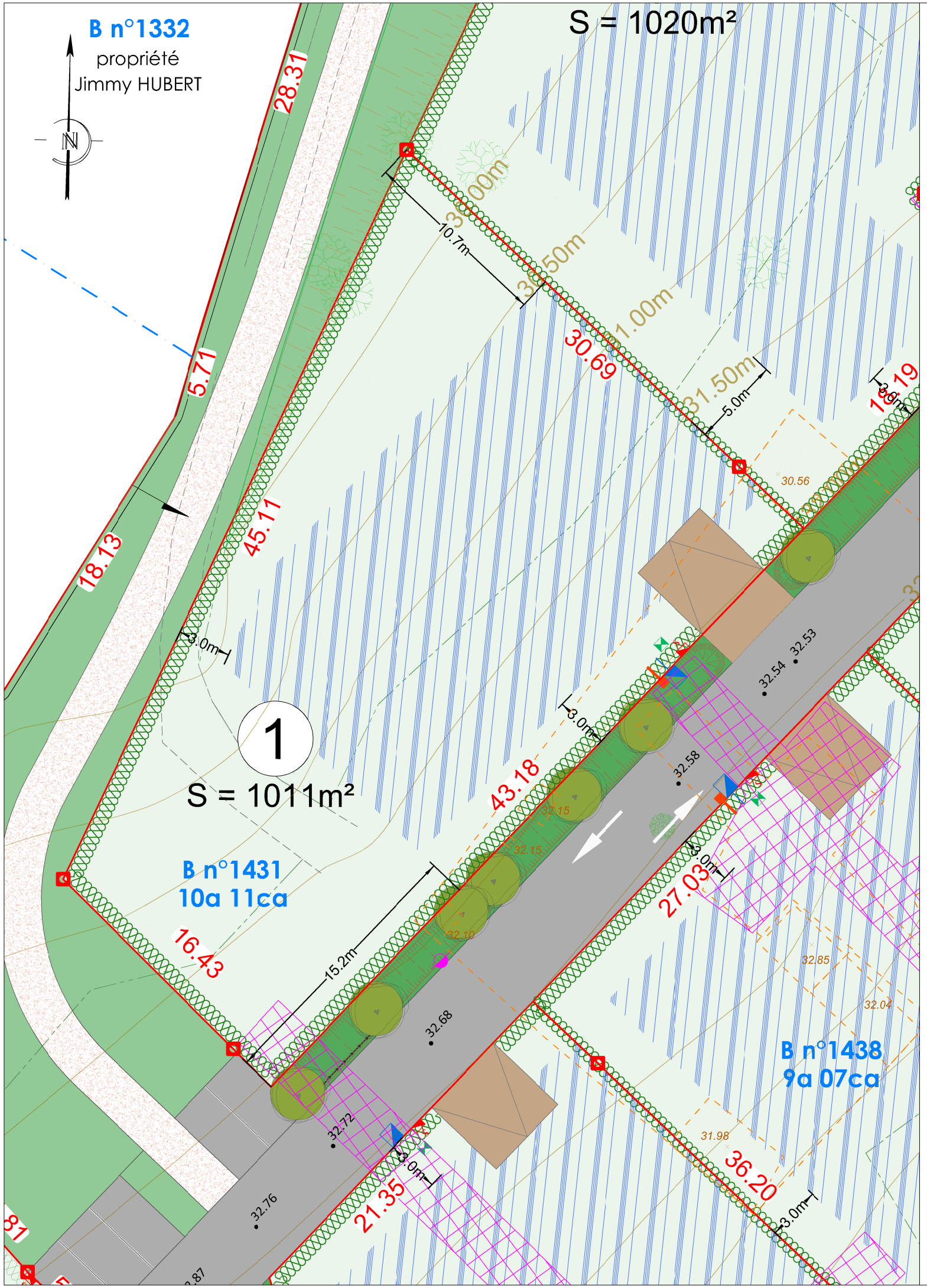

LEGENDE :

: accès existant
: bordure + caniveau
: mur
: clôture
: haie
: haie
ZA n°164 : Référence cadastrale
: application cadastrale
: borne ancienne
: borne nouvelle
21.00m : cotation linéaire (distance à l'horizontale en mètre)
: limite de propriété
134.00 : courbe de niveau terrain naturel avant travaux. (rattaché au NGF)
: cote de niveau terrain naturel avant travaux. (rattaché au NGF)

LEGENDE IMPLANTATION REGLEMENTEE :

: Zone constructible

: Accès au lot
Position entrée charretière obligatoire : Aire de stationnement privative non close (réalisation à la charge de l'acquéreur)

Les abris de jardins ne sont pas soumis au règlement graphique du lotissement et devront être implantés dans la partie arrière des lots. Il est donc interdit d'implanter un abri de jardin entre la façade principale de l'habitation et la voie publique de desserte des lots.

LEGENDE RESEAUX :

Regard de branchement 40x40 (tampon béton)
Citerneau
S Coffret de comptage électrique sur socle de type "CIBE"
Candélabre
Regard de branchement eaux usées
Regard de branchement eaux pluviales

LEGENDE PROJET :

Chaussée & stationnements en enrobé noir
Plateau surélevé en enrobé brun
Trottoir en enrobé brun
Béton
Sentes/Trottoirs en stabilisé
38.28 Côte projet

LEGENDE TRAITEMENT LIMITES ET ESPACES VERTS :

Engazonnement
Noues & bassins
Haies à implanter à la charge des acquéreurs voir PA10 écrit et PA 8.7 plan des espaces verts

LEGENDE FOUILLES :

: Zone d'emprise du diagnostic archéologique
38.62 : Zone d'emprise des fouilles archéologiques réalisées (profondeur indicative)

Nota : Il est recommandé aux futurs acquéreurs de faire réaliser une étude géotechnique spécifique sur le terrain afin de définir l'adaptation au sol de leur construction (fondations).
Nota* : Les altimétries de la future voirie et des seuils d'entrée sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront être contrôlées après travaux.
Nota** : La topographie reflète l'état du terrain avant travaux.
Nota***: Les positions et l'altimétrie des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront être contrôlées après travaux.
Nota**** : Un massif drainant pour la gestion des eaux pluviales est à réaliser à la charge des acquéreurs (cf. règlement écrit PA 10.1).